

Paris, le 8 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DOCUMENT A CARACTERE PROMOTIONNEL A DESTINATION DES CLIENTS PROFESSIONNELS et NON-PROFESIONNELS AU SENS DE LA DIRECTIVE MIF.

La Française Real Estate Managers acquiert une crèche avec jardins à Paris intra-muros (14^e)



Photo non contractuelle - Les investissements ne constituent pas un engagement vis-à-vis d'acquisitions futures

La Française Real Estate Managers (REM), agissant pour le compte de la Société Civile de Placement Immobilier LF AVENIR SANTE, a acquis auprès du promoteur parisien SOFERIM, une crèche avec jardins, sise 26 rue de la Tombe Issoire à Paris (14^e).

Situé dans un immeuble résidentiel mixte de 105 logements livré en 2018 par SOFERIM, l'actif est stratégiquement placé sur la rive gauche entre les arrêts de métro Saint Jacques (ligne 6) et Denfert-Rochereau (lignes 4 & 6, RER B). La crèche développe une surface totale de près de 390 m² répartis sur deux niveaux (rez-de-jardin et sous-sol) et bénéficie de la jouissance privative de deux espaces verts extérieurs de plus de 170 m².

L'actif est entièrement loué à Babilou, leader des crèches d'entreprises en France. Le gestionnaire de crèches assure une mission de service pour les familles en leur proposant un mode d'accueil de qualité, fiable et accessible.

Jérôme Valade, Responsable de l'immobilier de santé au sein de La Française REM a conclu, « *Ce premier investissement en crèche de la SCPI LF Avenir Santé remplit plusieurs critères du pilier Social du Label ISR dans lequel s'inscrit ce fonds avec notamment sa mission d'intérêt général qui vient combler un manque d'infrastructures adaptées. Ses jardins privatifs, choses rares à Paris intra-muros, et son emplacement central, devraient soutenir à la fois son taux d'occupation ainsi que la valorisation de l'actif dans la durée.* »

Pour cette acquisition, La Française REM a été conseillée par l'étude notariale 14-Pyramides, ainsi que le cabinet Jeantet pour l'audit juridique et la société Pro Actim pour l'audit technique et ESG.

LF Avenir Santé est labellisée ISR.

Risques Associés : Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. La durée de placement minimale recommandée par la Société de gestion est de 9 ans. Comme tout investissement, l'immobilier physique (bureaux, résidences gérées, EHPAD, cliniques, laboratoires, locaux commerciaux, locaux d'activités, entrepôts, etc.) présente des risques : risque de perte en capital, absence de rentabilité potentielle ou perte de valeur. La SCPI peut recourir à l'endettement. La SCPI n'étant pas un produit coté, elle présente une liquidité moindre comparée aux actifs financiers.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

Le Label ISR, créé par le Ministère de l'Economie et des Finances, constitue un repère unique pour les épargnants voulant participer à une économie durable.

Le Label ISR est décerné pour une période de trois ans et les fonds labellisés sont contrôlés sur une base annuelle. L'attribution du label permet de confirmer le niveau élevé d'engagement et de transparence de la société de gestion La Française Real Estate Managers et de sa SCPI.

Le Label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. (www.llelabelisr.fr)

À propos de La Française

Les changements majeurs liés aux défis environnementaux et sociétaux sont autant d'opportunités de considérer l'avenir. Identifier les moteurs du changement et comprendre la manière dont ils façonneront la croissance mondiale et, en définitive, influenceront la performance à long terme des actifs financiers et immobiliers est au cœur de la mission de La Française. C'est

dans cet esprit que le gestionnaire d'actifs forge ses convictions d'investissement et conçoit sa mission.

Le groupe utilise sa capacité d'innovation et sa technologie centrée sur le client pour concevoir des solutions d'investissement faisant le lien entre performance et durabilité.

Organisé autour des 2 piliers que sont les « actifs financiers » et les « actifs immobiliers », le groupe La Française est au service d'une clientèle institutionnelle et patrimoniale en France et à l'international.

La Française gère plus de 49 milliards d'euros d'actifs à travers ses implantations à Paris, Francfort, Hambourg, Londres, Luxembourg, Madrid, Milan, Séoul et Singapour. (31/12/2022)

La Française est une filiale de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Nord Europe (CMNE), une banque membre de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui bénéficie des notations à long terme A+/Aa3/AA- de S&P (12/2021), Moody's (02/2022) et Fitch (05/2022).

Contact La Française :

La Française :

Pascal Cheynet: +33 1 43 12 64 25 | pcheynet@la-francaise.com

Debbie Marty : +33 1 44 56 42 24 | debmarty@la-francaise.com

Steele & Holt pour La Française :

Esteban Mayan Torres + 33 6 31 92 22 82 | cp.lafrancaise@steeleandholt.com

Avertissement

Publié par La Française AM Finance Services, dont le siège social est situé au 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société réglementée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en tant que prestataire de services d'investissement sous le numéro 18673 X, société affiliée de La Française.

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter par e-mail le Service Réclamations à l'adresse suivante : reclamations-clients@la-francaise.com

La politique de traitement des demandes d'informations ou des réclamations clients du Groupe La Française est disponible : [Politique_de_traitement_des_reclamations.pdf](#) (la-francaise.com)

La commercialisation de la SCPI peut être arrêtée à tout moment par la société de gestion et ou le commercialisateur.



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Française Real Estate Managers, société accréditée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro N GP07000038 le 26 juin 2007, accréditation (Licence professionnelle) délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France sous le numéro CPI N 7501 2016000 006 443, autorisée à effectuer des transactions sur les bâtiments et les actifs commerciaux ainsi que de la gestion immobilière et agrément AIFM en vertu de la directive 2011/61/UE le 24 juin 2014.